

**PROCES-VERBAL APPROUVE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DIMANCHE, LE 21 JUILLET 2019
CENTRE COMMUNAUTAIRE J.A. PERKINS
17 CHEMIN DU MANOIR
VAL-DES-MONTS, QC**



Inscription: 9 h 30

Membres du Comité exécutif présents:

Constance Hudak (présidente), Alain Mercier (vice-président), Jens Urban (secrétaire), Jeff Hannah (trésorier) et Laurent Roy (directeur).

Présence des membres du Conseil d'administration:

Luc Fournier, John Smart, John Smith, Shane Livingstone, Rick Legault, Elaine Carisse (au début de la réunion), Chris Hemmingway.

Regrets des membres absents:

Clayton Devine, Flamur Canaj, André Cossette et Paul Chedore.

Invités:

Jacques Laurin, maire, municipalité de Val-des-Monts ; Claude Bergeron, conseiller du district 3.

La feuille de présence portait la signature de 40 propriétaires fonciers (voir pièce jointe 1).

Pour fin de référence, le procès-verbal est présenté en concordance avec l'ordre du jour.

La présidente ouvre la séance à 9 h 40 et souhaite la bienvenue à tous les participants à l'assemblée générale annuelle de l'Association.

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- PROPOSÉ PAR:** *Odette Surch*
APPUYÉ PAR: *Luc Fournier*

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 JUILLET 2018

- ❑ **PROPOSÉ PAR:** *Laurent Roy*
APPUYÉ PAR: *Claude Bergeron*

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 juillet 2018 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.0 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET RECOMMANDATIONS

Constance a commencé la réunion en se souvenant du regretté Tony Bernard, membre du conseil d'administration, qui est décédé plus tôt cette année. Au fils des ans Tony a donné beaucoup de son temps libre pour faire de l'excellent travail pour l'Association, il manquera beaucoup à tous ses amis de l'Association PSL.

Aucun évènement majeur n'est survenu au cours de la dernière année, les relations avec le maire et le conseiller municipal sont bonnes et la municipalité et l'Association se tiennent mutuellement informées. L'Association est toujours préoccupée par les développements et les activités forestières potentielles de Lauzon, mais tout semble calme pour le moment. Constance encourage les membres à soumettre toutes préoccupations à l'Association et/ou au conseiller Claude Bergeron.

Constance répond ensuite à quelques questions des membres:

- Question : Des nouvelles du myriophylle ?
Réponse : Le FLVDM a fait quelques essais sur nos lacs plus tôt dans l'année et aucun signe de myriophylle n'a été découvert.
- Question : La signalisation sur le bord de l'eau du lac Corrigan est-elle nécessaire ?
Réponse : Si les panneaux sont trop agressifs, ils peuvent être enlevés, mais les membres de l'Association doivent veiller à ce que le bord de l'eau soit dégagé, ne pas y entreposer les bateaux ou faire du feu.
- Question : Y a-t-il une plage publique sur le lac Barnes ?
Réponse : Sur tous les lacs, il y a des points d'accès à l'eau, et ils sont souvent mentionnés dans l'acte de propriété. Cependant, ces points d'accès n'ont généralement que quelques pieds de largeur. La seule plage accessible à tous les membres est celle du lac Bataille, qui appartient à l'Association.

Le maire de Val-des-Monts, Jacques Laurin, et le conseiller du quartier 3, Claude Bergeron, étaient présents pour faire le point et répondre aux questions.

Claude a commencé par saluer tout le monde et mentionne qu'il est toujours ouvert à répondre à toutes vos questions.

Il a rappelé que cette année, 31 routes ont été inondées au printemps et qu'il y avait encore 4 à 6 semaines de retard dans la réparation. La municipalité se bat actuellement avec la province concernant des zones inondables spéciales (au lac MacGregor) afin de déterminer la reconstruction et les réparations à effectuer.

Qu'est-ce qui en est des déchets et du compost en 2018? Val-des-Monts avait 28 % moins de déchets grâce au programme de compostage. Toutefois, la province exige une réduction de 40 % d'ici 2021. Une fois atteinte, la municipalité recevra un remboursement de la province. En général, le programme de compostage est moins efficace dans les régions où il y a beaucoup de résidents saisonniers. De plus, les inspecteurs des eaux usées inspectent en même temps l'utilisation du compost. Enfin, le recyclage devient un enjeu majeur pour la municipalité, car il est difficile de trouver des entreprises qui le prendront. Le coût a augmenté considérablement au cours des dernières années.

Claude répond ensuite à quelques questions des membres :

- Question : Comment la municipalité peut-elle vérifier le compost si quelqu'un apporte le compost à la ville ?
Réponse : Ce serait trop difficile à surveiller. Claude suggère d'en mettre un peu dans le compost, comme des feuilles, juste pour montrer qu'il est utilisé.
- Question : Y a-t-il des problèmes connus avec les ours ?
Réponse : Non. Les ratons laveurs peuvent être intéressés par le compost, mais l'éloigner de la maison ou le laisser accessible pour simplement laisser les ratons laveurs l'emporter pourrait être une option. La municipalité vend les composteurs à un prix raisonnable. La municipalité vient également d'introduire un nouveau type de composteur (" le Cône "), qui peut aussi composter les restes de viande et les os (il faut l'enterrer 18 pouces). On peut l'acheter pour environ 80 \$ à la municipalité.
- Question : Quand les ponceaux qui ont été détruits par les inondations seront-ils remplacés?
Réponse : Il est en cours de réalisation et, pour certains projets de plus grande envergure, la municipalité attend des fonds d'urgence du gouvernement provincial. Pour des ponceaux spécifiques, veuillez contacter Claude.
- Question : La municipalité est-elle au courant des plans d'exploitation forestière ou d'aménagement de Lauzon ?
Réponse : Il n'y a pas de plans de développement connus, selon les sites Web de Lauzon. Lauzon possède environ 6 000 hectares à Val-des-Monts, mais aucun plan d'aménagement n'a été déposé ou approuvé par la municipalité. Avec le prochain plan de la MRC, il est peu probable que Lauzon déposera quoi que ce soit à temps, surtout étant donné les coûts élevés de la construction de routes aux normes municipales autour de plusieurs marécages.
- Question : Lors du démontage d'un abris temporaire, la structure doit-elle également être enlevée ?
Réponse : Oui, pour les "tempos", la structure et la toile doivent être enlevées entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année.

Le maire Jacques Laurin souhaite la bienvenue à tous et ajoute quelques points :

- La municipalité a opté pour le compostage à domicile en raison de la taille même de la collectivité et des coûts associés à la collecte du compost. Cela permet également

d'économiser environ 150 tonnes de gaz à effet de serre par an puisqu'aucun camion à ordures n'a à le ramasser.

- 18 000 sacs de sable ont été remplis par des bénévoles pendant les inondations, l'armée a aussi aidé à remplir 4 000 sacs.
- La question de la zone inondable entre la municipalité et la province touche le lac MacGregor. S'il était déclaré zone inondable, il rendrait les propriétés sans valeur.
- Un pont a été perdu pendant l'inondation.
- Un permis a été autorisé afin de démolir l'ancien restaurant à l'entrée de Perkins.
- La maison incendiée sur la colline de Perkins est actuellement devant les tribunaux pour suspicion d'incendie criminel ou de fraude à l'assurance.

4.0 RAPPORT DU TRÉSORIER

Jeff explique qu'il y avait un gros trou dans la documentation depuis que David Hodgkin est malade et qu'il a pris la relève. Toute la comptabilité a été transférée en ligne sur Quickbooks et est maintenant largement automatisée (en particulier en ce qui concerne PayPal).

Le déficit de l'année dernière était dû en grande partie aux informations partielles de David et à l'empoisonnement pendant deux ans à la fois.

La seule dépense extraordinaire a été la nouvelle signalisation routière. Jeff répond à quelques questions des membres :

- Question : A quoi servaient les dons ?
Réponse : C'était un don lors des funérailles de Tony et pour David alors qu'il était à l'hôpital (adhésion à Netflix pour un an).
- Question : Quel était le revenu de l'événement ?
Réponse: Ce sont les dons de la régate.
- Question :Quels sont les frais de piégeage ?
Réponse : L'Association a dû faire piéger deux castors, car ils ont inondé une route appartenant à PSSL. Si le barrage avait été situé sur des terres publiques, la municipalité aurait dû en payer le coût.
- Question : Est-ce que PSSL a des réserves ?
Réponse : Oui, l'Association a des placements de 6 000 \$ dans une banque.

4.1 États financiers 2018

Jeff Hannah passe brièvement en revue les états financiers de 2018 (voir la pièce jointe 12) et aucune question n'est posée.

- ❑ **PROPOSÉ PAR:** *Rick Legault*
APPUYÉ PAR: *Steve Pankhurst*

QUE les états financiers de l'Association pour 2018 soient approuvés tels que présentés aux membres payants et recommandés par le conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Budget prévu pour 2019

Jeff Hannah présente brièvement le budget prévu pour 2019 (voir pièce jointe 3).

- ❑ **PROPOSÉ PAR:** *Luc Fournier*
APPUYÉ PAR: *Irma Bigras*

QUE le budget proposé pour 2019 de l'Association soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 **RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

5.1 Communications

Constance Hudak remercie l'équipe de publication de Cynthia Hamady, pour le Bulletin PSSL, en particulier Cynthia Hamady, Rick Legault et Odette Surch. Un merci spécial à Cynthia Hamady qui est le chef d'équipe.

Elle demande à tous les membres de visiter les entreprises des commanditaires.

5.2 Propriétés immobilières et questions connexes

Laurent Roy de nouveau remercié feu Tony Bernard pour son excellent travail sur les dossiers. Une seule petite transaction a eu lieu cette année (une emprise). Un trappeur a dû être embauché pour attraper les deux castors en raison de l'inondation.

5.3 Environnement

Chris Hemmingway remercie Doug Holden et tous les bénévoles d'avoir organisé l'analyse de l'eau cette année. La qualité de l'eau est excellente comme d'habitude, les nombres d'E.coli de l'année dernière étaient bons (les échantillons de cette année doivent encore être prélevés). Des tests de phosphore ont été effectués sauf pour Bataille et Chevreuil, où l'on a encore besoin de bénévoles pour l'année prochaine.

- Question : Est-il encore possible de tester le phosphore sur les 2 lacs manquants pour cette année ?
Réponse : Non, malheureusement, cela doit être fait une semaine après la levée des glaces. Cependant, il n'y a rien qui laisse entendre qu'il y aura des problèmes ou des niveaux élevés cette année.
- Question : Quels sont les tests effectués par la FLVDM ?
Réponse: La FLVDM effectue des tests de suivi à partir du COBALI 2006/07. La recherche est effectuée par les étudiants. L'Association est de nouveau membre de la FLVDM après plusieurs années d'incertitude ou d'incertitude organisationnelle de la FLVDM (Fédération du Lac Val-des-Monts).
Claude Bergeron ajoute que cela se fait également dans le cadre du plan directeur de l'eau de la rivière du Lièvre. L'un des problèmes consiste à cartographier les infestations de myriophylle à épi (aucune dans les lacs PSLI jusqu'à présent).
- Question : Diverses organisations luttent contre le myriophylle à épi. Pouvons-nous participer en tant que PSLI ?
Réponse : Nous attendons les résultats de l'étude FLVDM (pas de myriophylle à ce jour dans les lacs PSLI) et nous pourrions alors nous joindre à eux dans la lutte. Chris souligne qu'il faut aussi faire attention au panais sauvage, qui est un problème croissant le long de la route 366.

5.4 Adhésion

Jeff et Jens sont encore en train de résoudre quelques problèmes, mais si vous n'êtes pas sûr d'avoir payé, veuillez contacter l'un d'eux.

5.5 Loisirs et activités sociales

Jens Urban rapporte que la régata annuelle aura lieu comme d'habitude, ainsi que l'épluchette de maïs.

6.0 ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a) Laurent Roy a présidé l'élection.

- **Constance Hudak** a été nommée *présidente* par **Odette Surch** et **Irma Bigras** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Jens Urban** a été nommé *secrétaire* par **Luc Fournier** et **Irma Bigras** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Luc Fournier** a été nommé *représentant du lac Bataille* par **Claude Bergeron** et **Shane Livingstone** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Élaine Carisse** a été nommée *représentante du lac Bataille* par **Richard Legault** et **Constance Hudak** pour un mandat de deux (2) ans.
- **John Smart** a été nommé *représentant du lac Bataille* par **William Miller** et **Richard Legault** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Harry Jones** a été nommé *représentant du lac Rhéaume* par **Jens Urban** et **Richard Legault** pour un mandat de deux (2) ans.
- **John Smith** a été nommé *représentant du lac Rhéaume* par **Monique Oaks** et **Jens Urban** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Benoît Leclair** a été nommé *représentant du lac Rhéaume* par **Luc Fournier** et **Richard Legault** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Flamur Canaj** a été nommé *représentant de Barnes Lake* par **Monique Oaks** et **Jens Urban** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Richard Bourassa** a été nommé *représentant du lac Épinettes* par **Monique Oaks** et **Richard Legault** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Paul Chedore** a été nommé *représentant de Corrigan Lake* par **Monique Oaks** et **Richard Legault** pour un mandat de deux (2) ans.
- **Michael Tancrede** a été nommé *représentant de Corrigan Lake* par **Jens Urban** et **Monique Oaks** pour un mandat de deux (2) ans.

Tous les candidats susmentionnés ont été élus par ACCLAMATION.

- b) Les lacs Chevreuil et Maskinongé demeurent sans représentation.

Un merci spécial aux membres sortants du conseil d'administration Tony Bernard, Doug Holden et Richard Legault !

7.0 QUESTIONS DIVERSES

- Question : Peut-on inviter un notaire pour obtenir des conseils sur les testaments du Québec ?
Réponse : Nous avons demandé à un notaire d'écrire un article dans le bulletin il y a quelques années, mais nous verrons si nous pouvons en inviter un à la prochaine AGA.
- Question : Qui est responsable du contrôle des voies navigables ?
Réponse : Le maire a répondu qu'il fait partie d'un comité pour discuter du transfert possible de l'autorité des petites voies navigables aux municipalités. Les candidats aux élections fédérales sont également approchés pour connaître leur point de vue.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale annuelle est ajournée à 11 h 30.

Respectueusement soumis,

Jens Urban, Secrétaire

Constance Hudak, Présidente

Pièce jointe # 1



2019 AGA PSLL AGM 2019

Nom/Name	Lac/Lake	Adresse/Address
Hilda Chapados	Bataille	15 ch des EPÉRIERS
Phillips Rivard	Bataille	19 de Epériers
Dennis Bergeron	Bataille	86 ch. du lac Bataille
Nelson Coyle & Pam Connelly	Bataille	19 rue du Cormoran
Karen Hansen-Hendred	Barnes	36 Rue du Lac Barnes
J J Mart	Rheume	76 des MORMEURS
S. Livingstone	Bataille	80 ch. du lac Bataille
KEN LANGF	Rheume	50 ch. des BECS-SIE
Chaoy KHANJi	Coréjan	68 ch Coréjan
John Pien / Joanne Toupin	Rheume	5 Hartamp
Renee Monceau	Rheume	510 ch. Chêne Rouge
William Miller	Bataille	22 des Mornoux
Richard & Thérèse Murphy	Rheume	522 chine Rouge
CYNTHIA HAMAS	BARNES	147 CH DU LAC BARNES
Bruce + Jaze Holden	Rheume	15 ch. McNicoll
Steve + Manon Oakes	Rheume	31 ch. Baie Boni
STAGANKMUST	Lac BATAILLE	28 CH DU GRAND PÉC
Anne Ricard	Lac Bataille	28 Chemin grill
Carl Surland	Lac Bataille	28 Chemin grill
Heather Soame	Lac Rheume	



2019 AGA PSLL AGM 2019

Nom/Name	Lac/Lake	Adresse/Address
Laurent Roy	Rheume	60 canari Val des Monts QC J8N6J7
Alan Mercul	Maskinonge	58 Maskinonge - Val des Monts QC J8N6J5
John Smith	Rheume	58 Rhéoune VDM J8N6L5
Rus Urban	Bataille	604 Blackburn
FRANCE CORRIVEAU	BATAILLE	674 Blackburn
Luc FOURNIER	BATAILLE	40 ALOUETTES
Shelley & Genevieve Surck	Bataille	818 Blackburn
Bruno FORTIEN	BATAILLE	30 BATAILLE J8N6G6
Mike FORTIEN	Rheume	19 Presbiteri
Charon Bernard	Rheume	22 Hanfang des Neiges
Aileen Lamont	Rheume	40 Canari
Sylvie Bigas	Bataille	31, chemin du Grand-Pic J8N6G5
Irma Bigas	Bataille	25, chemin du Grand-Pic J8N6G5
MICHAEL TAUCROD	CURRICAN	609, 484 boul des hautes plaines
ANNE NAJOS	Bataille	657 ch. Blackburn.
BEVOIT LECLERC	Rheume	38, Hanfang des Neiges.
Georges PROULT	Rheume	26 Hanfang des Neiges.
CLAUDE BERGERON	MASKINONGE	67 Maskinonge VDM.
LYNN RICK LEGAULT	Rheume	10 ch. du Hanfang des Neiges
Chris Henningson	Truite	29. ch. Mathias-Pachars.

Pièce jointe # 2

Association PSLL

BALANCE SHEET

As of July 20, 2019

	TOTAL
Assets	
Current Assets	
Cash and Cash Equivalent	
Cash on hand	362.00
Desjardins de Gatineau (-PCA)	14,846.68
Desjardins de Gatineau (-SHR)	5.00
Desjardins de Gatineau (-TS1)	2,000.00
Desjardins de Gatineau (-TS3)	4,000.00
PayPal Clearing Account	2,712.53
Total Cash and Cash Equivalent	\$23,926.21
Uncategorized Asset	1.97
Total Current Assets	\$23,928.18
Total Assets	\$23,928.18
Liabilities and Equity	
Liabilities	
Total Liabilities	
Equity	
Opening Balance Equity	24,486.94
Retained Earnings	-7,401.76
Profit for the year	6,843.00
Total Equity	\$23,928.18
Total Liabilities and Equity	\$23,928.18

Association PSLL Profit and Loss

Partial data starting July 2018

	<u>2018</u>	<u>2019 to date</u>	<u>2019 projected</u>
INCOME			
Non-Profit Income			
Advertising in Newsletter		900.00	1,100.00
Events	720.00	0.00	0.00
Fish Stocking Contributions	2,445.00	50.00	1,500.00
Membership Dues	13,770.00	6,300.00	14,000.00
Merchandise	75.00	0.00	500.00
misc. Non-Profit Income	1,090.00	1,135.01	1,135.01
Total Non-Profit Income	\$ 18,100.00	\$ 8,385.01	\$ 17,735.01
Total Income	\$ 18,100.00	\$ 8,385.01	\$ 17,735.01
GROSS PROFIT	\$ 18,100.00	\$ 8,385.01	\$ 17,735.01
EXPENSES			
Advertising	2,092.55	1,805.90	2,100.00
Bank charges	39.00	14.00	80.00
Charitable contribution	364.45		
Dues and Subscriptions	543.75		550.00
Event Expenses	3,533.25	937.05	3,000.00
Insurance - Liability	2,403.31		2,500.00
Office expenses	563.63		600.00
PayPal Fees	235.15	137.21	300.00
Roads	4,585.00		1,500.00
Shipping and delivery expense	395.92		400.00
Subcontractors	0.00	0.00	0.00
Fish Stocking	8,000.00		3,000.00
Trapper	287.20		
Water Testing	2,445.32	508.50	2,500.00
Total Subcontractors	\$ 10,732.52	\$ 508.50	\$ 2,500.00
Taxes and Licenses	266.24		550.00
Total Expenses	\$ 25,754.77	\$ 3,402.66	\$ 13,530.00
OTHER INCOME			
Interest earned	3.01	56.72	56.72
Total Other Income	\$ 3.01	\$ 56.72	\$ 56.72
PROFIT	-\$ 7,651.76	\$ 5,039.07	\$ 4,261.73